



Plus value terrain acquis en démembrement

Par **jppseudo**, le **08/02/2020** à **09:14**

Bonjour,

J'ai reçu un terrain en nue-propriété en 2000, en 2010 j'en ai acheté l'usufruit.

Aujourd'hui je souhaite le vendre. Comment se calcule la plus-value ?

Merci pour votre aide